

# BLV Mag

n° 220

Juin 2023



DOSSIER

LES FÊTES DU RHÔNE

# Sommaire

- 4 La rétro du mois**  
Les temps forts en image
- 5 L'agenda**  
Les prochains rendez-vous à retenir
- 6 Le dossier**  
Les fêtes du Rhône
- 10 La Ville s'engage**  
pour le pouvoir d'achat
- 11 La vie d'asso**  
Les associations partenaires  
des Fêtes du Rhône
- 12 Le portrait**  
Erwan Billon
- 14 Les tribunes**  
Libre expression
- 15 L'état-civil et les brèves**



## Le mât de la passerelle de l'Île-Parc Girodet et ses haubans sont en place

Après l'arrivée du mât puis la fixation et la mise en tension des haubans qui soutiennent l'ouvrage, plusieurs mois d'essais et de contrôles de sécurité seront maintenant nécessaires avant la mise en service effective de l'ouvrage, prévue d'ici la fin de l'année 2023 – début 2024.

Dès la fin juin – début juillet, des essais dynamiques, avec une trentaine de personnes, puis statiques, avec des bâches remplies d'eau, vont être menés afin de tester l'effet des vibrations sur l'ouvrage.

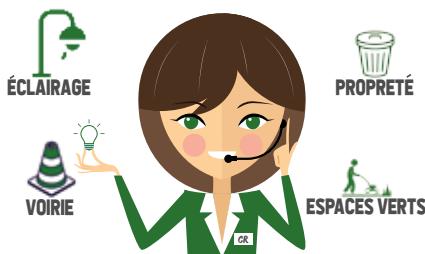
## Mairie de Bourg-lès-Valence

Retrouvez toute l'actualité de votre ville :

[www.bourg-les-valence.fr](http://www.bourg-les-valence.fr)



**UN NUMÉRO  
UNE SOLUTION !**



**0 800 026 500** Service & appel gratuits

[numero.vert@bourg-les-valence.fr](mailto:numero.vert@bourg-les-valence.fr)

Besoin d'une intervention sur le domaine public ?

**VOUS SIGNALEZ...  
NOUS INTERVENONS !**

Ligne ouverte du Lundi au Vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

## Le dessin de l'actu

par *Laurent Miraglia*



# Entre nous...

“ Les Fêtes du Rhône : quatre jours d’animations lors desquels les traditions bourcaines sont mises à l’honneur ”

Comme chaque année, Bourg-lès-Valence renoue avec ses festivités estivales emblématiques, les Fêtes du Rhône, du 30 juin au 3 juillet prochains.

Quatre jours durant lesquels notre ville se transforme en une gigantesque fête, avec les animations habituelles qui garantissent son succès chaque année : fête foraine, retraite aux flambeaux, corso nocturne... et bien d’autres encore, sans oublier le feu d’artifice sur le Rhône en guise de clôture.

Quatre jours qui sont aussi l’occasion de mettre en exergue les traditions dans lesquelles l’identité même de notre ville trouve ses racines, à l’image des deux cantinières figurant à la Une de ce numéro, Alice Revol et Romy Keyser. Elles font référence aux jeunes femmes, qui, jadis, portaient leur repas aux marinières lors de leurs escales en bateau. Le fleuve le Rhône, si central dans l’histoire de Bourg-lès-Valence, sera ainsi à l’honneur tout au long des festivités, que ce soit à travers les épreuves de joutes, discipline phare depuis plus d’un siècle, ou les activités en lien avec la navigation et la vie au bord de l’eau.

Vous retrouverez dans les pages de ce BLV Mag l’intégralité de la programmation de ces Fêtes du Rhône 2023. J’espère avoir le plaisir de vous y croiser nombreux !



Marlène Mourier  
Maire de Bourg-lès-Valence

*“Le 13 mai dernier, j’ai eu le privilège d’avoir été décorée de l’insigne de Chevalier de la Légion d’Honneur par le Général Bertrand Ract-Madoux, ancien Chef d’état-major de l’armée de terre et ancien Gouverneur des Invalides, en reconnaissance de 40 années d’engagement au service de mes concitoyens.”*

*Cette distinction prestigieuse, je souhaite d’abord la dédier aux Bourcaines et aux Bourcains. Vous toutes et tous avez amplement joué votre rôle dans cette nomination, par la confiance que vous m’avez accordée pour conduire l’action municipale et mener les projets qui font avancer Bourg-lès-Valence.”*



BLV Mag • Directrice de la publication : Marlène Mourier • Direction de la communication : Léa Charlon, Cédric Laurent • Maquette et mise en page : Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos : Yannis Buliard, Yoann Prin, Michel Fabrol, Cédric Laurent • Impression : Menard • Tirage : 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : Juin 2023 • Distribution : Distribal.

# La rétro du mois — Les temps forts en image



6 Mai  
Inauguration du parc Gaston Emery



7 mai  
Journée "Trajectoire de sécurité" organisée par la police municipale à destination des motards



8 mai  
78<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire de 1945



11 mai  
Visite de l'exploitation agricole Vial Fruits



13 mai  
1 400 visiteurs pour les 20 ans de la Fête du jeu



Mai  
Réalisation d'une fresque par les élèves de l'école maternelle Barthelon

# L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



Maison du Pouvoir d'Achat  
**Permanences chaque mercredi de 14h à 17h**

Mairie  
sur rendez-vous : 06 09 67 92 96



Les Fêtes du Rhône  
**du vendredi 30 juin au lundi 3 juillet**

Soirée de clôture le 3 juillet  
Feu d'artifice à 22h30



Festival Deux nuits  
Cinéma d'animation en plein air  
**vendredi 7 et samedi 8 juillet**

Parc de la Cartoucherie  
Entrée libre (sur adhésion)  
Renseignements : [www.lequipee.com](http://www.lequipee.com)



Festival Dehors !  
Rencontres de spectacles très vivants  
**du mercredi 23 au dimanche 27 août**

École de l'Armailler  
Prix libre  
Renseignements : [www.lesvertebrees.fr](http://www.lesvertebrees.fr)

# Quatre jours de festivités estivales pour petits et grands

Depuis plus de 110 ans, Bourg-lès-Valence met à l'honneur son fleuve le Rhône le premier week-end de juillet. 2023 ne déroge pas à la règle, avec des animations et activités pour tous les goûts (programme complet à détacher en pages centrales).



## Une tradition plus que centenaire

Dès son origine en 1849, la fête de la commune se déroulait originellement le premier week-end d'août. Ce n'est qu'à partir de 1913 qu'elle est organisée le premier dimanche de juillet, jour correspondant à la Saint-Pierre, patron de l'église de Bourg-lès-Valence. L'Espérance nautique, société de sauvetage et de joutes créée en 1910, en devient alors la principale organisatrice avec la commune. À l'exception de rares éditions annulées, notamment en raison de la guerre – et dernièrement, de la crise sanitaire liée au Covid – les festivités se succèdent d'année en année, jusqu'à correspondre à leur format actuel de quatre jours à compter de 1950, date à laquelle la retraite aux flambeaux est avancée du samedi au vendredi soir.

Désormais, jusqu'au lundi suivant, le programme alterne tournois de joutes et festivités selon un rituel bien défini, avec notamment le réveil du Maire et des Présidents (lors duquel la mémoire des figures emblématiques du Rhône est honorée), la remise des clés de la Ville aux associations, le défilé des chars (autrefois jusqu'à la gare de Valence et aujourd'hui transformé en corso nocturne sur les avenues Marc Urtin et Jean Jaurès) et le feu d'artifice sur le Rhône en guise de clôture.



©Mémoire de la Drôme, coll. Rambaud





## Exprimez votre créativité en participant au concours des artistes

Le concours créé l'an dernier à destination des peintres évolue cette année en "concours des artistes". Désormais ouvert à toutes les disciplines (peinture, sculpture, dessin, photographie...), il a pour thème la passerelle, alors même que l'installation du nouvel ouvrage architectural au-dessus de l'autoroute A7 vient de s'achever.

Tout le monde, Bourcain ou non, y compris les enfants, peut y participer. Des emplacements seront réservés durant le week-end à Girodet et sur les quais. Un temps de présence des artistes est imposé sur place, mais ils peuvent parfaitement s'ils le souhaitent commencer ou finaliser leurs œuvres chez eux, avant ou après l'évènement.

Les auteurs des plus belles œuvres seront récompensés ultérieurement lors d'une remise des prix avec des lots offerts grâce à la générosité des commerçants.

Inscription par mail :  
[christelle.idelon@bourg-les-valence.fr](mailto:christelle.idelon@bourg-les-valence.fr)

## Retraite aux flambeaux et corso nocturne

Venez participer en famille ou entre amis à l'un des deux cortèges qui convergeront à la lumière des lampions et au son des fanfares vers la place des Rencontres (devant la médiathèque).

Dès le lendemain, les avenues Marc Urtin et Jean Jaurès verront déambuler les 11 chars avec à leur bord les reines de beauté du Comité Miss Élégance.

Des stands de commerçants seront installés le long du parcours.



## Alice Revol et Romy Keyser, cantinières des Fêtes du Rhône 2023



Chaque année, deux jeunes filles sont désignées cantinières le temps des festivités. Une tradition chère au cœur des Bourcaines et des Bourcains faisant référence aux jeunes femmes qui, jadis portaient leur repas aux mariniers lors de leurs escales en bateau.



“ Chaque été, les Fêtes du Rhône constituent un moment privilégié de convivialité et de partage ”



Florian Reverdy

Adjoint au  
Maire délégué à  
l'évènementiel



## Un feu d'artifice féerique au-dessus du Rhône

Visible depuis l'amphithéâtre de verdure de l'Île-Parc Girodet, lieu idyllique des bords du Rhône, le feu d'artifice tiré au-dessus du fleuve, demeure chaque année l'un, sinon le plus beau de tout le bassin valentinois.

## Des animations et activités tout au long du week-end

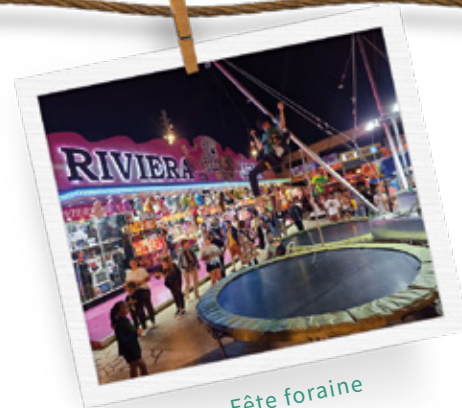
Depuis la découverte de la faune et de la flore des bords du Rhône avec la Ligue de la Protection des Oiseaux jusqu'au repas karaoké en passant par le tournoi de pétanque en doublette, le marché artisanal, les balades sur le Rhône ou la démonstration de modèles réduits de bateaux... De nombreuses activités se dérouleront au Bassin des joutes tout au long des journées de samedi et de dimanche. Sans oublier la fête foraine, présente durant les quatre jours place des Rencontres et devant la mairie.



Découverte de la faune et de la flore  
des bords du Rhône avec la LPO



Marché artisanal



Fête foraine



Repas-karaoké



Épreuves de joutes



Tournoi de pétanque



**TOUS LES  
MERCREDIS  
DE 14H À 17H**



**LA MAISON  
DU POUVOIR D'ACHAT**  
VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE



## Maison du Pouvoir d'Achat Une nouvelle offre : l'assurance habitation

Lancée en janvier dernier, la Maison du Pouvoir d'Achat est une initiative inédite en France qui permet aux Bourcaines et aux Bourcains ou aux personnes travaillant sur la commune de réaliser des économies en bénéficiant d'achats groupés ou de services négociés par la Ville à des tarifs préférentiels.

Après la mutuelle santé, les systèmes d'alarme, l'assurance pour animaux de compagnie et les pièges à moustique, une nouvelle offre vient s'ajouter au panel des prestations proposées par la Maison du Pouvoir d'Achat : l'assurance habitation.

À l'issue d'un appel à partenariat, la proposition de MMA Valence Hugo a été retenue. Parmi ses avantages : une remise pérenne de 10 % sur la formule intermédiaire et sur certains renforts et options, des montants d'assurance pour le mobilier et les bijoux plus intéressants que ceux des autres candidats ou encore

la mise à disposition de deux agents spécifiquement affectés à la gestion personnalisée des dossiers.

Dès les prochaines semaines, la municipalité finalisera par ailleurs des commandes groupées de fioul, de pellets et de bois de chauffage.

### En savoir +

Pour bénéficier d'une offre ou pour tout renseignement, contactez Katia Le Masson, agent municipal dédié à la Maison du Pouvoir d'Achat :

☎ 06 09 67 92 96

@ [maisondupouvoirachat@bourg-les-valence.fr](mailto:maisondupouvoirachat@bourg-les-valence.fr)



## Des associations engagées aux côtés de la Ville pour faire vivre les traditions bourcaines

Les Fêtes du Rhône ne pourraient exister sans l'implication des associations partenaires et de leurs dirigeants et bénévoles, qui chaque année, œuvrent aux côtés de la municipalité pour mettre sur pied les nombreuses animations et activités qui émaillent ces trois jours de festivités. La Ville tient ainsi à remercier chaleureusement :

- l'Espérance nautique qui organise les challenges de joutes, le marché artisanal et le tournoi de pétanque
- La Rhodanienne, qui propose des balades en bateau sur le fleuve le Rhône ainsi que le repas karaoké
- la Miniflotte du 45e parallèle qui émerveille petits et grands grâce à ses démonstrations de navigation et ses initiations au pilotage des modèles réduits de bateaux
- les Constructeurs de chars de Bourg-lès-Valence, qui décorent les chars du corso nocturne
- le Comité Miss Élégance Bourg-lès-Valence, dont les reines de beauté illuminent les festivités de leur présence durant trois jours





## Un joueur dans le grand bain

Nous avons rencontré Erwan Billon, 18 ans, au bassin de joutes de l'Île-Parc Girodet où se déroulent ses entraînements sur le Rhône.

Étudiant en classe préparatoire au lycée Camille Vernet de Valence, Erwan pratique la joute au sein du club de l'Espérance nautique. Ce sport atypique et emblématique de Bourg-lès-Valence depuis plus d'un siècle consiste à faire tomber l'adversaire de son bateau à l'aide d'une lance.

**La joute nautique n'est pas un sport comme les autres. Comment as-tu été amené à le pratiquer ?**

En effet, ce n'est pas banal. Lorsque j'en parle autour de moi, peu de monde connaît cette discipline. Il y a deux ans, à l'été 2021, un ami déjà membre de l'Espérance nautique m'a proposé de venir essayer. Moi-même à l'époque je ne voyais pas du tout de

quoi il s'agissait. Je pensais à des combats sur des chevaux, avec des armures comme au Moyen-Âge, avant de découvrir que cela se déroulait sur l'eau, avec un bateau. Je me suis donc lancé littéralement dans le grand bain. Évidemment, ce n'était pas très concluant mais j'ai pris du plaisir et j'ai voulu recommencer. Depuis, je n'ai pas arrêté.

## Comment se déroule concrètement une saison de joutes ?

L'année se décompose en deux phases distinctes. D'abord, la période hivernale, plutôt consacrée au maintien physique. Certains font du rugby pour s'entretenir. Pour ma part, j'ai fait beaucoup de courses à pied cet hiver. Avec d'autres membres du club, nous avons préparé le semi-marathon de Bourg-lès-Valence auquel nous avons participé sur le parcours de 10 kms. On profite aussi de cette période pour travailler la posture, en faisant de la joute au sol, avec un mini-tracteur qui fait office d'adversaire

et sur lequel est placé le plastron, c'est-à-dire la cible qu'il faut essayer de planter avec sa lance.

À partir de mai, débutent les entraînements sur l'eau, puis de juin à août ont lieu les compétitions, durant lesquelles nous affrontons les clubs d'autres villes situées le long du Rhône. L'année dernière, j'étais arrivé 4<sup>e</sup> du classement national, mais depuis la reprise de cette saison, je n'ai pas obtenu de très bons résultats. J'espère pouvoir rattraper ce mauvais départ au cours des prochaines semaines. Je ne suis pas le meilleur, loin de là, mais j'essaie de m'améliorer à chaque fois, petit à petit.

“

*Ce qui me plaît surtout, c'est la bonne ambiance de ce sport*

”

## Quelles sont les qualités nécessaires d'après toi pour être un bon jouteur ?

Il faut avoir beaucoup de motivation et d'entraîn. Comme dans tout sport, il est important de prendre du plaisir, sinon ce n'est même pas la peine d'essayer. Une chose est certaine, il faut savoir faire face aux échecs, garder la tête haute, être capable de se relever et faire preuve de persévérance, même si pour ma part, ce qui me plaît surtout dans la joute, c'est la bonne ambiance. Je n'ai jamais été un grand compétiteur dans l'âme, mais j'essaie de travailler sur cet aspect.

## Quels sont tes souvenirs marquants liés au joutes ?

Les blessures, qui surviennent très souvent. Ce n'est pas ce qui met le plus en valeur ce sport, mais cela reste une discipline dangereuse. Il n'est pas rare de devoir appeler les pompiers, par exemple pour un genou mal en point. Mais les souvenirs liés au plaisir et à la bonne ambiance permettent de ne pas s'arrêter à cela. En tout cas, je conseille à tous ceux qui hésitent ou sont sceptiques, de se lancer et de venir essayer les joutes au moins une fois.

## Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

### Redonner aux élus locaux envie et confiance dans leur engagement républicain

Selon le Gouvernement, 1 293 maires français ont démissionné du mandat qui leur avait été confié lors des dernières élections municipales.

Les facteurs ne manquent pas pour expliquer ce phénomène : multiplication des violences non seulement verbales mais aussi parfois physiques comme l'a illustré dernièrement l'exemple dramatique du Maire de Saint-Brévin, risque accru de mise en cause sur le plan juridique, conditions d'exercice peu attractives (absence de vie personnelle, faibles indemnités, droits sociaux,...).

Dans le même temps, les capacités d'actions des Maires se voient entravées, sous la pression de l'État, via la réduction des leviers de fiscalité locale à leur disposition ou la baisse globale des dotations.

Au premier rang des élus de proximité, les maires et les conseillers municipaux se mobilisent sans compter au service de leur commune et de leurs concitoyens. Le Gouvernement a annoncé souhaiter s'emparer du sujet des conditions d'exercice de leurs fonctions pour leur assurer pleinement les moyens de leur engagement. Il s'agit là d'un travail essentiel à mener.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habrard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Patrick Pagnoux - Martine Imbert

---

## Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

### Cantines : le Maire décide de taxer encore les familles !

Lors du Conseil municipal du 17 mai, le Maire a décidé une nouvelle fois d'augmenter très fortement les tarifs de la cantine. 2<sup>ème</sup> augmentation après les + 15% de hausse déjà réalisés !

Les familles vont être très lourdement pénalisées et voir leur pouvoir d'achat diminuer.

Plutôt que d'éviter de taxer encore les parents, il est plus facile pour le Maire de trouver de l'argent pour financer la passerelle.

Ce n'est pas notre choix.

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Frédéric Tremblay - Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont - Georges Ishacian

## Opération façades : derniers mois pour en profiter !

Les habitants des quartiers du Vieux Bourg et de Chony ainsi que ceux des immeubles ayant une façade sur l'avenue Marc Urtin, l'avenue Jean Jaurès, la rue Ponsoye et la rue Vérot, ont jusqu'au 31 décembre 2023 pour bénéficier du financement des travaux de ravalement de façades mis en place par la municipalité. Une aide à hauteur de 30 % TTC des travaux est ainsi allouée pour les ravalements de façades entrepris dans ce périmètre, voire 50 % pour une façade alignée sur les quais.

Les personnes intéressées doivent déposer une demande préalable de travaux et obtenir des renseignements auprès de la Direction de l'Aménagement Urbain (04 75 79 45 60 – [dau@bourg-les-valence.fr](mailto:dau@bourg-les-valence.fr))

### Le livret des commerçants est arrivé !



Distribué dans les 11 000 boîtes aux lettres de la commune depuis mi-juin, il sera également consultable sur le site Internet de la Ville, afin de donner plus de visibilité aux commerces bourcains.

### Rappel : interdiction de stationner sur les trottoirs

À l'exception des cas où un marquage au sol l'autorise expressément, il est strictement interdit de se garer sur un trottoir. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant s'élever jusqu'à 135€.

## Démarrage des travaux de rénovation de la piscine jusqu'à l'été 2025

Face à l'état de vieillissement avancé du bâtiment, l'enjeu de cette opération menée par Valence Romans Agglo est d'adapter la piscine à un usage exclusivement estival, d'améliorer l'accueil et l'offre des activités récréatives aquatiques et de réduire son impact énergétique.

Les habitués, particuliers ou groupes, de la piscine de Bourg-lès-Valence pourront se rendre à la piscine Jean Pommier à Valence ou Camille Muffat à Portes-lès-Valence qui adaptent leur plages d'ouverture :

- La piscine Jean Pommier sera ouverte tout l'été de 7h à 13h du lundi au vendredi et de 8h à 13h les samedis et les dimanches. Elle accueillera les matins les centres de loisirs et stages sportifs
- La piscine Camille Muffat fermera à 20h30 au lieu de 19h du lundi au vendredi

## État civil

### NAISSANCES

Kenan Lajimi

Tayeb Douaïfia

Raphaël Chabbert

Jaaya Said Bakar

Thiermo Kalissa

### DÉCÈS

Noëlle Battiston  
Denise Chaix

Norbert René  
Robert Aymes

Daniel Ortolani  
Paulette Desbos

Roger Buigues  
Jeannine Rousset

Henri Labrousse

### MARIAGES

Bruno Roche / Camille Fougerol  
Maxime De Oliveira / Lily Ferrari

Sébastien Bourg / Agnès Moncel  
Marouane Cherifi / Noémie Dubois

### PARRAINAGES

Léon Etard  
Thylan Dorothé

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE

# LES FÊTES DU RHÔNE 2023

>>> DU 30 JUIN AU 3 JUILLET <<<

SOIRÉE DE CLÔTURE  
LUNDI 3 JUILLET

• FEU D'ARTIFICE À 22H30 •

INFORMATIONS ET PROGRAMME : [www.bourg-les-valence.fr](http://www.bourg-les-valence.fr)



Avec la participation financière de :



Avec la participation des associations :

